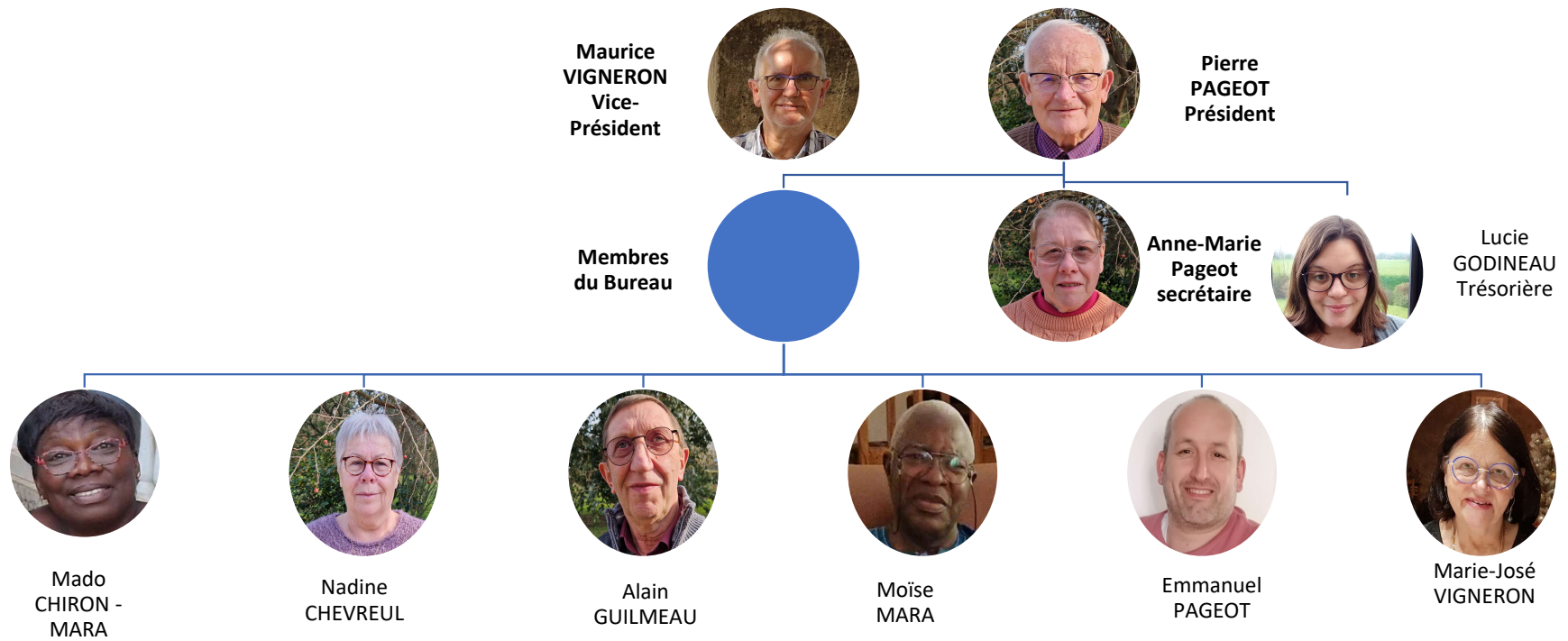


Le Bureau en France



Nom	Prénom	Qualité	Téléphone	Adresse mail
PAGEOT	Pierre	Président	02 41 32 03 05	pageot.pierre10@orange.fr
VIGNERON	Maurice	Vice-Président	06 74 98 24 03	vigneron.maurice@orange.fr
PAGEOT	Anne-Marie	Secrétaire	02 41 32 03 05	pageot.annemarie@orange.fr
GODINEAU	Lucie	Trésorière	06 76 35 41 59	godineau.lucie44@sfr.fr
MARA	Moïse	Coordinateur local en Guinée	(00224)68574796	
CHIRON-MARA	Mado	Membre	06 86 00 98 21	madochiron@orange.fr
CHEVREUL	Nadine	Membre	06 60 63 32 52	nadine.marc@live.fr
GUILMEAU	Alain	Membre	06 58 99 99 01	alaingpeint@hotmail.fr
PAGEOT	Emmanuel	Membre	06 83 91 06 68	menuiserie.chesneau.pageot@gmail.com
VIGNERON	Marie-José	Membre	06 08 03 82 23	marie-jo.vigneron@wanadoo.fr

Le Bureau en Guinée

Moïse MARA



Coordinateur

René N'Kondy
MILIMOUNO



Responsable Opérationnel

Tamba Fidel
KOU MASADOUNO



Animateur

Gérard KAMANO



Animateur

Moïse : coordinateur

PRINCIPALES QUALIFICATIONS

- ✓ Longue et riche expérience de la pratique de la technique de sensibilisation d'animation et d'appui à l'autopromotion communautaire villageoise ;
- ✓ Expérience dans la gestion, la supervision et la coordination des activités de programme d'appui à la mise en œuvre du processus d'autopromotion communautaire en milieu rural ;
- ✓ Connaissance pratique de la gestion administrative des structures d'opération
- ✓ Pratique du milieu rural ;
- ✓ Expérience dans la formation et l'appui aux animateurs dans la réalisation des activités de développement d'autopromotion communautaire rurale ;
- ✓ Aptitudes en matière de rédaction ou de correspondance administrative ainsi que de la gestion du personnel ;
- ✓ Expérience dans la conception, l'élaboration des manuels éducatifs orientés vers l'amélioration des connaissances et comportements en milieu rural ;
- ✓ Expérience dans l'appui à la formation et à la consolidation des groupements organisés autour des banques de céréales ou de produits agricoles (Gestion des récoltes), ainsi que dans le renforcement des capacités des acteurs locaux ;
- ✓ Bonne expérience en matière de contacts avec les partenaires et autorités locales ou administratives ;



René : Responsable opérationnel

Depuis sa jeunesse, René assure le catéchisme dans plusieurs villages dont les 6 qui font partie maintenant de l'Association. Il a ainsi une connaissance extrêmement fine des coutumes de chaque village, des familles en place, et des inter-relations entre eux.

Son rôle de responsable opérationnel consiste à vérifier les points suivants :

- Conformité des demandes des villageois par rapport au plan triennal établi.
- Adéquation des réalisations sur le terrain et des projets financés
- Veille à l'harmonisation entre les 2 secteurs respectifs des animateurs (chaque animateur "gère" 3 villages).



Fidel : Animateur

COMPETENCES LIEES AU DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE :

(Il a un diplôme d'ingénieur des eaux et forêts)

- Bonne connaissance de la sociologie rurale
- Excellente connaissance et gestion des terroirs de chaque village
- Connaissance théorique et pratique de la gestion de projets
- Qualité d'animateur liée notamment à des expériences spécifiques dans la région.



Gérard : Animateur

- COMPETENCES LIEES AU DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE :

(Il a une licence en droit des affaires et une en Développement Communautaire).

- Organiser les unités communautaires de développement autour des Activités Génératrices de revenus
- Coacher et/ou encadrer les organisations communautaires de base
- Prévenir et gérer pacifiquement les conflits
- Organiser et conduire les causeries éducatives dans les ménages et les sensibilisations de masse pour un changement positif de comportements



STRUCTURATION DE L'ASSOCIATION

« ANJOU VILLAGEOISE »

A - RESPONSABLES DE L'ASSOCIATION DU VILLAGE :

- Président :
- Secrétaire Administratif :
- Trésorière :
- Représentante des femmes :
- Représentant des jeunes
- Deux (02) sages: (Conseiller et conseillère), ils jouent le rôle **consultatif** ou de **guide**:

NB : Un remaniement de l'organisation de l'Association dans chaque village, vient d'être apporté comme suit :

B- MEMBRES DES SOUS COMMISSIONS DU VILLAGE :

1 - GESTIONNAIRE DU MAGASIN DE STOCKAGE :

- a. **Le Secrétaire Administratif** : il est chargé d'enregistrer toutes les entrées et les sorties dans le registre principal sanctionnées par un ticket comportant certaines informations nécessaires à cet effet afin de rendre compte à tous les adhérents(es) pendant les Assemblées Générales de l'Association du village. Il prend les Procès Verbaux (PV) de toutes les réunions ordinaires et extraordinaires des membres du bureau ainsi que ceux des responsables de commissions (**Fond Commercial, Décortiqueuse, Bœufs de labour, Production agricole, etc.....**)

2- DECORTIQUEUSE DU VILLAGE :

- a. Trésorière :** (différente de la Trésorière Générale ou Principale). Elle est chargée de récupérer les frais de prestations journalières de la paire de bœufs chez les particuliers (non adhérents de l'Association du village), elle rend compte à la Trésorière Générale / Principale de l'Association qui, à son tour informe au Secrétaire Administratif pour les fins d'enregistrement dans le registre de trésorerie et dans d'autres documents comptables de l'Association du village appuyé.
- b. Meunier** (Technicien) : il manipule l'engin (décortiqueuse) pour obtenir le riz net.

3. BŒUF DE LABOUR:

- a. Bouvier :** c'est cet ouvrier qui se charge de tenir la charrue pour satisfaire les besoins des cultivateurs au quotidien en labourant leurs surfaces agricoles. Il n'a pas le droit de prendre les frais de prestations agricoles (argent) aux clients(es).
- b. Responsable de programmes :** il planifie les dates de prestations chez les clients(es) selon un chronogramme bien ficelé pour éviter d'avoir soit des jours sans utilisation, soit des jours avec une double prestation. Pour cette raison, les demandeurs (clients) sont obligés de soumettre leurs demande verbale à l'avance. Les frais de prestations sont aussitôt versés à la Trésorière Générale pour que le Secrétaire lui livre une pièce justificative comptable (le reçu) dûment signé par le Président et la Trésorière Générale.

L'objectif recherché par l'Association **ANJOU / Guinée** est de responsabiliser plusieurs adhérents villageois pour atteindre ensemble un but commun pour faire face à la pauvreté extrême des paysans ruraux d'une part, et d'autre part pour mettre certains garde-fous dans le souci de sécuriser les avoirs de l'association du village. En effet, chaque village est obligé d'appliquer le principe d'**AMORTISSEMENT** des acquis déjà financés.

ACTIVITES GENERATRICE DE REVENU (AGR) DE CHAQUE MAGASIN DU VILLAGE
APPUYE PAR L'ASSO. « ANJOU-France » EN GUINEE CONAKRY (Juin 2023)

